



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 30-2020 - Séance du 30 novembre 2020 - Ecrite

Subventions fédérale et cantonale - Réfection des chemins agricoles étape 3

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le canton a établi le décompte définitif des subventions AF (améliorations foncières), pour le dossier déposé en 2014. La subvention totale versée se monte à CHF 931'916.00 représentant 71 % des coûts pris en compte (Confédération 31 %, Canton 40 %).

Ce montant a été versé à raison de CHF 450'000.00 en date du 2 novembre 2016, CHF 125'000.00 en date du 8 novembre 2018 et le solde de CHF 356'916.00 en date du 5 novembre 2020.

Les chemins suivants ont été concernés :

Désignation	Subventions projetées	Coût	Montants subventionnables
5.2 Chemin de la Denévaz	341'000.00	382'827.00	341'000.00
9.11 Chemin du Saugy - étape 1	38'500.00	337'761.00	38'500.00
13.2 Chemin de Pangires	286'000.00	272'895.00	272'895.00
12 Chemin de Pré-Bottonnens	225'500.00	176'163.00	176'163.00
9.12 Chemin du Saugy - étapes 2-3	319'000.00	542'693.00	319'000.00
9.2 Chemin des Mossettes	165'000.00	291'733.00	165'000.00
100 Chemin des Conversions	155'625.00	Pas réalisé	---
9.31 Chemin de Présémavau	75'000.00	Pas réalisé	---
Totaux	1'605'625.00	2'004'072.00	1'312'558.00

Répartition comptable :

Points 5.2/13.2/12 comptes annuels
Point 9.11 préavis 20/2013, chemin du Saugy, étape 1
Point 9.12 préavis 22/2014 et 01/2017, chemin du Saugy, étapes 2 et 3
Point 9.2 préavis 01/2018, entretien lourd des routes 2018

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 23 novembre 2020

M. T. George, municipal délégué

Bureau du conseil communal